



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-sixième session

Bonn, 8-18 mai 2017

Point 18 de l'ordre du jour

Clôture et rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
sur les travaux de sa quarante-sixième session**

Rapporteuse : M^{me} Tugba Icmeli (Turquie)

Table des matières

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La quarante-sixième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue du 8 au 18 mai 2017 au Centre de conférence international de Bonn (Allemagne).
2. Le Président du SBI, M. Tomasz Chruszczow (Pologne), a ouvert la session le lundi 8 mai et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a aussi salué M. Zhihua Chen (Chine) en sa qualité de Vice-Président du SBI et M^{me} Tugba Icmeli (Turquie) en sa qualité de Rapporteuse.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{ère} séance, le 8 mai, le SBI a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2017/1). Les représentants de deux Parties ont fait des déclarations.
4. À la même séance, sur proposition du Président, le SBI a adopté l'ordre du jour modifié comme suit, le point 4 a) étant laissé en suspens :
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;



- b) Organisation des travaux de la session ;
 - c) Session du groupe de travail chargé de l'évaluation multilatérale dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen au niveau international ;
 - d) Échange de vues axé sur la facilitation dans le cadre du processus de consultation et d'analyse au niveau international ;
 - e) Autres activités prescrites.
3. Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention :
- a) État de la situation concernant la présentation et l'examen des deuxièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - b) Compilation-synthèse des deuxièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - c) Révision des « Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, deuxième partie : directives FCCC pour l'établissement des communications nationales » ;
 - d) Révision des modalités et procédures d'évaluation et d'examen au niveau international.
4. Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention :
- a) Informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (point subsidiaire laissé en suspens) ;
 - b) Apport d'un soutien financier et technique ;
 - c) Rapports de synthèse sur l'analyse technique des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention.
5. Établissement de modalités et de procédures concernant le fonctionnement et l'utilisation du registre public visé au paragraphe 12 de l'article 4 de l'Accord de Paris.
6. Établissement de modalités et de procédures concernant le fonctionnement et l'utilisation du registre public visé au paragraphe 12 de l'article 7 de l'Accord de Paris.
7. Examen des modalités et procédures d'application du mécanisme pour un développement propre.
8. Questions relatives aux pays les moins avancés.
9. Plans nationaux d'adaptation.
10. Mise au point et transfert de technologies : portée et modalités de l'évaluation périodique du Mécanisme technologique pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris.
11. Questions relatives au financement de l'action climatique :
- a) Examen des fonctions du Comité permanent du financement ;
 - b) Troisième examen du Fonds pour l'adaptation.
12. Questions relatives au renforcement des capacités :
- a) Renforcement des capacités au titre de la Convention ;
 - b) Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.

13. Impact des mesures de riposte mises en œuvre :
 - a) Forum amélioré et programme de travail ;
 - b) Modalités de fonctionnement, programme de travail et fonctions du forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, visés par l'Accord de Paris ;
 - c) Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto ;
 - d) Progrès accomplis dans l'application de la décision 1/CP.10.
14. Portée du prochain examen périodique de l'objectif global à long terme au titre de la Convention et des progrès d'ensemble accomplis en vue de sa réalisation.
15. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales.
16. Questions administratives, financières et institutionnelles :
 - a) Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 ;
 - b) Autres questions financières et budgétaires ;
 - c) Examen continu des fonctions et activités du secrétariat ;
 - d) Application de l'Accord de siège.
17. Questions diverses.
18. Clôture et rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 17 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Clôture et rapport de la session

(Point 18 de l'ordre du jour)

5. À sa xx^e séance, le xx mai, le SBI a examiné et adopté le projet de rapport de sa session et a autorisé la Rapporteuse, avec le concours du secrétariat et suivant les indications du Président, à achever le rapport de la session et à le mettre à la disposition de toutes les Parties.